

Réseau d'assainissement : Les travaux sur la partie nord de la RD 810 débutent le 23 octobre

Afin de respecter le Code de l'environnement et de protéger le milieu naturel, le SYDEC débute des travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement de la partie nord de la RD 810 à partir du 23 octobre et ce pour une durée maximale de trois mois. Intégralement financé par le SYDEC avec le concours de l'Agence de l'eau Adour Garonne, ce chantier consistera en une mise en séparatif des deux réseaux, eaux usées et eaux pluviales. En parallèle, le SIAEP renouvellera son réseau d'eau potable et les branchements sur une partie du chantier.

Une démarche qualité pour les réseaux d'assainissement

Ce chantier s'inscrit dans le cadre d'une démarche qualité souhaitée par les élus du Comité territorial Seignaux du SYDEC et de la Mairie d'Ondres, et comme résultante des diagnostics des réseaux d'assainissement (diagnostic eaux usées effectué et eaux pluviales en cours). Ces derniers mettent en lumière la nécessité de rendre conforme le réseau d'assainissement collectif, du carrefour de Bertrix jusqu'au niveau du restaurant Le Cassiet.

Quels changements pour les usagers ?

Ce chantier entrainera quelques perturbations sur la route qui demeureront minimales grâce à l'organisation des travaux et au plan de circulation établi. Ces dispositions, présentées à l'occasion d'une réunion publique tenue le mardi 12 septembre dernier, sont les suivantes :

- Pour le transport scolaire (écoles ondraises, collège, lycée) : pas de changement sur le ramassage, puisque les travaux au niveau du carrefour de Bertrix auront lieu durant les vacances de Toussaint.
- Pour les riverains : les habitants voisins du chantier ne seront pas gênés dans leur quotidien, ou au maximum le temps d'une journée devant leur habitation. Ils seront prévenus en amont par l'entreprise afin de s'organiser. Ladite entreprise restera à leur écoute durant tout le chantier.
- Pour les riverains commerçants : la jonction Sainte-Claire/RD 810 sera fermée pendant les vacances scolaires et une déviation sera mise en place. Toutefois, les commerces de la partie nord de la RD810 et leurs parkings restent ouverts et accessibles.
- Pour les usagers passant par Ondres pour relier Labenne à Tarnos, les voies de circulation seront déplacées par l'entreprise au fur et à mesure de l'évolution du chantier.
- Pour les usagers en provenance de Tarnos par la RD85, une déviation permettra aux véhicules légers de rejoindre la RD 810 par l'avenue Etienne Castaings. Pour les poids lourds et transports en commun, l'accès à Ondres sera interdit par l'avenue Georges Lafont, et se fera uniquement par la RD 810.